



Ludophiles d'Asnières et d'ailleurs

Assemblée générale du 23 mai 2018

Procès-verbal

Le 23 mai 2018 à 19h30, les membres de l'association « Les Ludophiles d'Asnières et d'ailleurs » se sont réunis en assemblée générale dans la salle 9 du « C.A.S. – Théâtre Armande Béjart », 16 place de l'Hôtel de Ville, 92600 Asnières-sur-Seine, sur convocation du vice-président.

Le siège de l'association est au 180 rue d'Argenteuil, 92600 Asnières-sur-Seine.

Il est établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée est présidée par M. Yoshihiro Kon-Sharp, vice-président de l'association.

Il est assisté d'un secrétaire de séance, M. Stéphane Betoulle, secrétaire de l'association, de M. Frédéric Montagnat, trésorier de l'association, et de M. Sylvain Laroche, président de l'association.

Quatorze personnes sont présentes pour cette assemblée générale.

Le vice-président ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire :

- Élection du conseil d'administration ;
- Rapport moral et financier ;
- Approbation du budget 2018-2019 ;
- Bilan des activités de l'année 2017-2018 ;
- Objectifs pour l'exercice 2018-2019 ;

1. Élection du conseil d'administration

Le mandat d'administrateur de Monsieur Sylvain Laroche est reconduit à l'unanimité jusqu'à l'assemblée générale de 2019.

Le mandat d'administrateur de Monsieur Yoshihiro Kon-Sharp est reconduit à l'unanimité jusqu'à l'assemblée générale de 2019.

Le mandat d'administrateur de Monsieur Frédéric Montagnat est reconduit à l'unanimité jusqu'à l'assemblée générale de 2019.

Le mandat d'administrateur de Monsieur Stéphane Betoulle est reconduit à l'unanimité jusqu'à l'assemblée générale de 2019.

Le mandat d'administrateur de Monsieur Bertrand Lafougère est reconduit à l'unanimité jusqu'à l'assemblée générale de 2019. Monsieur Bertrand Lafougère, absent lors de cette assemblée générale, est représenté par pouvoir par Monsieur Yoshihiro Kon-Sharp.

Il n'y a aucun nouveau candidat au conseil d'administration.

Le conseil d'administration se réunira plus tard afin d'élire un nouveau bureau.

2. Rapport moral et financier

Le trésorier rappelle que les comptes de l'association sont ouverts pour consultation sur demande par courrier au conseil d'administration.

Opérations	Crédit	Débit
Reliquat	1 209,08 €	
Adhésion	775,00 €	
Assurance		82,86 €
Achat jeux		510,18 €
Site internet (AlwaysData)		39,60 €
Divers (Cartouche encre)		29,95 €
Site internet (Achat thème)		62,54 €
Total crédit	1 984,08 €	
Total débit		725,13 €
Budget forum (Prévisionnel)		200,00 €
Balance (Prévisionnel)	1 058,95 €	

Les dépenses pour l'achat de nouveaux jeux s'élèvent à 510,18 euros.

La création et l'hébergement du nouveau site internet des « Ludophiles d'Asnières et d'ailleurs » ont nécessité des dépenses s'élevant à 89 euros.

La migration du site internet, son hébergement, l'achat du nom de domaine ainsi que l'achat du nouveau thème ont coûté au total 102,14 euros.

3. Approbation du budget 2018-2019

Suite au changement de l'hébergement du site internet, l'association a désormais une dépense annuelle fixe d'environ 200 euros.

Le trésorier rappelle qu'un budget d'environ 200 euros est à prévoir pour animer correctement le stand des Ludophiles lors du forum des associations (Flyers, T-shirt, banderoles etc.)

La cotisation annuelle pour la saison 2018-2019 est fixée à 25 euros, cependant, à l'occasion du festival de jeux « Paris est Ludique », le trésorier propose une réduction de la cotisation de la saison 2018-2019 égale au prix du billet d'entrée pour ce festival, soit 5 €. (cette réduction n'est applicable que sur présentation d'un justificatif d'achat ou d'un billet pour le festival)

Le budget pour la saison 2018-2019 est approuvé à l'unanimité.

4. Bilan des activités de l'année 2017-2018

Les séances ont attiré en moyenne 12 personnes les mercredis et 6 les samedis. Cependant, il est important de noter une affluence de plus en plus importante en fin de saison, y compris des séances à 19 personnes les mercredis.

En annexe 2 se trouve les statistiques concernant les jeux de la ludothèque qui ont été joués cette saison (données en date du 13 juin 2018).

Un outil de communication interne par messagerie instantanée « Discord » a été mis en place cette année et sera maintenu. Le rôle de cet outil est principalement d'aider à organiser les séances. Les communications officielles aux membres se font par e-mail.

Morgane Bignon, membre de l'association, a réalisé le nouveau logo de l'association, présenté ci-dessous :



Le conseil d'administration propose d'offrir la cotisation à Morgane Bignon pour la saison prochaine, afin de la remercier pour son travail bénévole.

Le site internet a été migré, et son renouveau est prévu pour juin 2018.

La page Facebook de l'association a été réactivée et mise à jour.

L'armoire 14 en salle 5 a été mise à disposition par la mairie, par conséquent nous avons libéré l'armoire 2 en salle 1. L'armoire 14 a été aménagée afin d'optimiser le rangement des jeux.

Le comité d'administration a décidé à l'unanimité que tout achat de nouveaux jeux serait soumis à un vote de l'ensemble des adhérents de l'association en fonction des catégories de jeux (expert, intermédiaire, famille....). Une exception est définie pour les jeux primés au festival international des jeux de Cannes (As d'or) et les jeux récompensés par le « Spiel des Jahres », qui seront achetés automatiquement. Suite à cette décision et au vote, les jeux suivants ont été achetés et ajoutés à la ludothèque :

- Azul (As d'or 2018)
- Barony
- Château aventure
- Clans of Caledonia
- Deep Sea Adventure
- Dice Forge
- Flamme Rouge
- Nippon
- Splendor : Les cités de Splendor
- Star Wars : Rebellion
- Terraforming Mars (As d'or 2018)
- This War of Mine

Le vice-président souligne qu'un partenariat a été conclu avec la boutique Magik Bazar : les jeux de l'association seront dorénavant achetés chez eux et les adhérents de l'association bénéficieront d'une remise de 10 % sur leurs achats de jeux personnels. Afin de faciliter cette démarche, des cartes de membre avec photo d'identité vont être éditées.

5. Objectifs pour l'exercice 2018-2019

Pour le forum des associations, l'association prévoit d'imprimer des t-shirts avec le nouveau logo de l'association. Ces derniers seront disponibles à l'achat pour les membres de l'association.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le président de séance et le secrétaire de séance.

À Asnières-sur-Seine, le 30 mai 2018

Le président de séance

M. Yoshihiro Kon-Sharp

Le secrétaire de séance

M. Stéphane Betoulle

Annexe 1 - Statistiques des sorties de jeux de la ludothèque pour la saison 2017-2018 (données à jour au 13 juin 2018)

Nom du jeu	mercredi	samedi	Total
Azul	5	2	7
Arghh	4	1	5
Terra forming mars	4	1	5
Tzolk'in	4	1	5
Elysuim	2	2	4
Flamme rouge	3	1	4
Kingdomino	2	2	4
Star realms	4		4
Dice Forge	3		3
Splendor	2	1	3
Through the Ages		3	3
Vasco de Gama	2	1	3
Ysphan	3		3
Agricola		2	2
Clan of Caledonia	2		2
Colt Express	2		2
Descendance	1	1	2
Galaxy Trucker	2		2
Infiltration	2		2
Kingsburg	2		2
Quadropolis	2		2
Sapiens	2		2
7 Wonders		1	1
Achipelago		1	1
Amyitis		1	1
Barony	1		1
Carson city	1		1
Dice Town	1		1
Endeavor		1	1
Five Tribe	1		1
Isla Dorada	1		1
Jamaïca	1		1
Lancaster	1		1
Les aventuriers du rail	1		1
Les châteaux de Bourgogne	1		1
Libertalia	1		1
Lord of Xidit	1		1
Manathan Project		1	1
Medina	1		1
Myrmes	1		1
Pandemie		1	1
Room 25	1		1
Shadowrun Crossfire	1		1
Terra Mystica		1	1
Zombicide	1		1

NOM	PRENOM	SIGNATURE
SARRET	Florence	FS
PHATI	Son	Jon
ROUAT	Arnaud	AR
Lapote	Pierre	AR
BESSIRE	Armande	AR
GOURGEON	Sylvain	Jungem
KON-SHARP	Yoshihiro	YK
BETOULLE	Geoffroy	YK
MONTAGNAT XENTIER	Frederic	YK
RICORDEAU	Vincent	YK
MACHIN	Guillaume	YK
LAROCHE	Sylvain	YC
CARLOIS	Vincent	YK
GROSS	Naive-Odile	YK